APRÈS ART. 3 N° 331

ASSEMBLÉE NATIONALE

13 mai 2020

DIVERSES DISPOSITIONS URGENTES POUR FAIRE FACE AUX CONSÉQUENCES DE L'ÉPIDÉMIE DE COVID-19 - (N° 2915)

Commission	
Gouvernement	

AMENDEMENT

N º 331

présenté par

Mme Brulebois, Mme Lenne, Mme Bureau-Bonnard, Mme Hérin, Mme Pascale Boyer, M. Huppé, Mme Fontenel-Personne, M. Blanchet et Mme Bessot Ballot

ARTICLE ADDITIONNEL

APRÈS L'ARTICLE 3, insérer l'article suivant:

Cet amendement a été déclaré irrecevable après diffusion en application de l'article 98 du règlement de l'Assemblée nationale.